

## Les Coups de Cœur de la Fondation EY

### Règlement de l'appel à projets interne 2017 de la Fondation EY pour les métiers manuels (2<sup>ème</sup> édition)

La Fondation d'entreprise EY pour les métiers manuels a pour objet de : « *Redonner sa place à l'Homme dans le monde du travail en soutenant tout projet innovant dans les domaines manuels, techniques et artisanaux* ». Elle a pour ambition de contribuer au développement et à la reconnaissance des métiers de la main. Elle fonctionne par apport de compétences des collaborateurs d'EY aux porteurs de projets sélectionnés.

<http://www.fondation-ey.com>

Dans le cadre de son appel à projets interne 2017 (2<sup>ème</sup> édition), la Fondation d'entreprise EY pour les métiers manuels permet aux collaborateurs d'EY de proposer la candidature d'un ou plusieurs projets manuels répondant à ses critères d'éligibilité. Ce sont des projets dans lesquels ils sont impliqués à titre personnel ou qui leur tiennent à cœur.

Les lauréats seront constitués d'un binôme, collaborateur d'EY-porteur de projet.

#### ■ Critères d'éligibilité

- ▶ Le porteur de projet doit maîtriser un savoir-faire manuel, technique ou artisanal.
- ▶ Le porteur de projet doit se trouver en situation de blocage (manque de compétences en gestion, absence de réseau, difficultés à changer d'échelle...).
- ▶ Le porteur de projet doit être basé en France métropolitaine, à proximité d'un bureau EY.
- ▶ La Fondation soutient des projets ayant une utilité sociale et accordant une place privilégiée à la dimension humaine.

Une attention particulière sera donnée aux projets présentant un caractère innovant ainsi qu'aux projets créateurs d'emploi.

#### ■ Modalités de candidature et processus de sélection

- ▶ Chaque candidature est proposée par un collaborateur d'EY.
- ▶ Le porteur de projet candidatant pour un accompagnement en compétences de la Fondation EY complète le dossier de demande de soutien avec l'aide du collaborateur qui le parraine.
- ▶ **Le collaborateur parrain du projet soumet la candidature** par voie électronique à l'équipe de la Fondation à l'attention de Lancelot Lefebvre, chargé de mission : [lancelot.lefebvre@fr.ey.com](mailto:lancelot.lefebvre@fr.ey.com). **Seuls les dossiers complets déposés le 19 décembre 2017 15 janvier 2018 (prolongation) avant minuit seront pris en compte.**

Le dossier est téléchargeable sur le site de la Fondation EY : <http://www.fondation-ey.com>. Il peut être demandé par mail ([lancelot.lefebvre@fr.ey.com](mailto:lancelot.lefebvre@fr.ey.com)).

- ▶ Le jury composé d'administrateurs de la Fondation et de collaborateurs d'EY sélectionnera **entre deux et cinq projets pour un soutien en compétences long (un an maximum) ou ponctuel (coup de pouce)**, en fonction du nombre et de la qualité des dossiers reçus.
- ▶ Les projets lauréats seront soumis au vote des collaborateurs d'EY qui décerneront leur projet « Coup de Cœur ».

## ■ Calendrier

- ▶ 9 novembre 2017 : lancement de l'appel à projets
- ▶ 9 novembre 2017 au 19 décembre 2017 : réception des dossiers de candidature
- ▶ **15 janvier 2018 avant minuit (prolongation)** : date limite de dépôt des candidatures
- ▶ Début février 2018 : délibération du jury et communication des résultats

## ■ L'accompagnement et la mise en valeur des lauréats

- ▶ Les projets lauréats seront accompagnés en compétences par la Fondation EY.
- ▶ Les projets lauréats et leurs parrains d'EY seront valorisés par une action de communication.
- ▶ Parmi les projets lauréats, les collaborateurs d'EY désigneront par vote leur projet « Coup de Cœur » qui bénéficiera d'une mise en valeur supplémentaire.
- ▶ La Fondation EY aura le plaisir d'inviter les collaborateurs d'EY ayant parrainé un projet lauréat à un cours ou stage dans un atelier d'un projet soutenu par la Fondation EY afin de s'initier au travail de la main : atelier bois, atelier zinc, peintures décoratives, initiation à la sérigraphie, création de meuble ou d'objet décoratif, atelier tapisserie et garnissage de siège, rotin....

## ■ Déontologie et confidentialité

Les organisateurs et les membres du comité de sélection s'engagent à conserver confidentielles les informations qui leur auront été soumises dans le cadre de la procédure de sélection et à ne pas en faire usage à leur profit.

## ■ Contacts et renseignements

*Fondation EY pour les métiers manuels :*

Lancelot Lefebvre, chargé de mission : [lancelot.lefebvre@fr.ey.com](mailto:lancelot.lefebvre@fr.ey.com) ; 01 46 93 76 95 ; 06 03 63 37 23

Fabienne Marqueste, déléguée générale : [fabienne.marqueste@fr.ey.com](mailto:fabienne.marqueste@fr.ey.com) ; 04 78 63 10 64 ; 06 89 88 56 07